

RÉFORME DES RETRAITES : MANIFESTATION DÉCISIVE LE 9 JANVIER



Pendant la trêve des confiseurs, les journalistes et spécialistes es grèves, n'ont eu de cesse de porter la durée du mouvement sur le podium des records de longévité (plus d'un mois !). Quelques uns se sont risqués à dire que le gouvernement, en laissant partir ses membres en vacances, cherchait à pourrir la situation. Il est vrai que grâce aux acquis sociaux de 1936 beaucoup de Français réservent quelques jours aux fêtes de fin d'année et que ces congés, pour les ministres et d'autres personnes impliquées dans la réforme, ont constitué une bouffée d'oxygène ainsi qu'une opportunité bien venue pour espérer un essoufflement du mécontentement.

Il n'en a rien été ! Les grévistes tiennent bon même si le mouvement perd de son ampleur. Cette baisse n'est pas due a un affaiblissement de leur conviction mais tout simplement à une diminution de leur rémunération. C'est peut-être à cause de cela qu'une sortie de crise peut-être envisagée par certains et notamment la CFDT qui pourtant, il y a peu, ne voulait pas entendre parler de l'âge pivot de 64 ans mais qui, subitement et selon les médias, serait prête à négocier sur les malus et bonus entourant cet âge. Cette possible et soudaine volte face de Laurent Berger serait-elle la résultante d'une compensation semblable à celle obtenue par François Chérèque qui s'est retrouvé, en 2013,

Inspecteur général des affaires sociales après son activité de leader de la CFDT ?

Quoi qu'il en soit, la journée de grève de jeudi prochain sera décisive. Je ne serais pas surpris que d'ici là un accord avec la CFDT (cité premier syndicat de France) soit obtenu pour enrayer le mouvement.

En attendant je vous propose quelques réflexions, à la Prévert, sur le projet de réforme et les commentaires qu'il a suscités :

- **Les français sont toujours majoritairement contre cette réforme** même si les pourcentages varient chaque jour en fonction des organismes de sondages consultés et de ceux qui les demandent. Ce pourcentage, toujours supérieur à 50%, comprend des gens qui ne peuvent pas matériellement ou professionnellement manifester. D'où d'ailleurs l'excellente idée formulée par certains de soumettre la réforme à un référendum posant la simple question : « **Etes-vous favorable à la réforme des retraites ?** ». Question à oublier car le gouvernement a une très mauvaise image de ce genre de consultation aux résultats incertains et ... un désaveu en milieu de quinquennat ferait désordre au sens propre et figuré.
- **Les réactions dans les médias sont plutôt favorables aux opposants à la réforme.** Pourtant la simple fait d'étendre la prise en compte de la période de référence non plus aux 25 meilleures années mais à la totalité de la vie active devrait instantanément faire réagir les gens du privé. Il est vrai que dans le publique, la référence étant les 6 derniers mois d'activité, cette différence peut apparaitre insupportable et inciter les gens du privé à s'auto-flageller.
- **On ne parle plus du point et surtout de son mode de calcul.** Pourtant c'est la valeur de ce point qui va désormais conditionner le montant des futurs retraites. Pour rassurer on dit que ce sont les syndicats, le Medef et les représentants professionnels qui décideront de sa valeur, sans doute. Mais comme ils n'arrivent que rarement à s'entendre, que se passera-t-il en cas de désaccord long et durable ? C'est au parlement paraît-il qu'il reviendra de trancher. Et là, croyez-moi, il ne faudra pas s'attendre à des miracles.
- **On ne parle plus non plus des possibilités de simulations envisagées**

pour, supposément, y voir plus clair dans le nouveau régime annoncé. Je suis allé aujourd'hui faire un tour du côté du site officiel, mais nada sur les nouveaux modes de calcul ! J'avais pourtant préparé une carrière exemplaire, mélange détonnant de services civils (en France, Pologne, Roumanie), militaires (en France et au Tchad), de CDD, de CDI, de maladies...

- **Les bénéficiaires de la réforme seront peu nombreux** et faciles à identifier. Ce sont d'ailleurs les partisans de la réforme : les petits commerçants, les petits artisans, les petits agriculteurs, quelques femmes, à condition qu'elles ne perdent pas trop tôt leur conjoint et qu'elles soient raisonnables en matière de congés sans salaires pour élever leurs enfants...
- **Le retrait pur et simple de la réforme comme demandé par la CGT, FO et SUD Rail, a peu de chances d'aboutir.** En effet, parmi les opposants dits « dangereux » pour l'extension du mouvement, bon nombre ont déjà obtenu des concessions sur leurs revendications ([Gendarmes](#), [militaires](#), [pompiers](#), [danseurs](#), [gardiens de prison](#), [contrôleurs aériens](#), [marins](#), [hôtesses de l'air](#), [routiers...](#)) Ce sont autant de gens qui ne seront pas à la manifestation du 9 janvier 2020. Pourtant, comme disait Macron, on ne va pas commencer à lâcher du lest (voir la courte vidéo ci-dessous). Mais en tant que spécialiste du « *en même temps* » il ne pouvait pas faire autrement. On ne rit pas ! Les retraites c'est du sérieux. Alors que reste-t-il ? Les cheminots (les plus déterminés), les enseignants (qu'il faudra augmenter progressivement pour qu'ils ne touchent pas moins à la retraite qu'en activité) et les métiers de la santé (qui continuent à travailler même en grève) alors...

<https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2020/01/Macron-discours-de-Rodez-leffet-dominos-des-régimes-spéciaux.mp4>

Photo : site changerdebocal – Vidéo officielle prise sur le Net